

Pack Jeu vidéo – Nintendo 3DS bleue : inventaire

Pour votre information, vous trouverez ci-joint l'inventaire de l'ensemble des éléments constituant cette pack, ainsi que leur valeur, en cas de perte ou de casse.

Élément	Quantité	Coût d'achat
Console Nintendo 3DS	4 (noire, bleue, rose, blanche)	662.96
Housse de protection	4	8.99
Stylet	6	-
Lingette nettoyante	2	14.32
Bloc de rechargement	4	99.92
Rechargeur	4	-
Casque	4	37.9
Ensemble de carte de mini-jeux	3	-
Guide constructeur 3DS	1	-
Pack Jeux vidéo : mode d'emploi	1	-
JEUX VIDEO	22	479.87
42 jeux indémodables		12
101 sports in 1 : megamix		12
Bob l'éponge : friture en folie		13.5
Choc des héros		17.99
Cookie shop : la boutique de mes rêves		20
Disney princess		39.99
Driver rengade 3D		9.99
Gravity		5
Hollywood files : deadly intrigues		8.99
Kingdom hearts 3D : Dream drop distance		44.99
Lapin crétins 3D		20
Mario kart 7		44.99
Mario tennis open		40.49
Pirates des Caraïbes LEGO		35.99
Pictionary		2.99
Programme d'entraînement cérébral		5
Question pour un champion		12
Rayman 3D		17.99
Sonic generations		17.99
Super Mario land 3D		40.49
Super Pokemon rumble		35.99
Tetris party Deluxe		22
TOTAL		1303.96

Rappel des modalités de prêt

Ce pack de jeux vidéo vous a été prêtée par la DLP pour 3 mois maximum (durée déterminée au moment de la réservation).

A la fin de ce délai, **vous devez rendre le pack complet** (console, jeux & accessoires). Pour vous faciliter la tâche de rassemblement, vous pouvez vous fier à la fiche d'inventaire. En cas de perte ou de casse du matériel, sa valeur y est également notée.

La console et les jeux vidéo sont prévus pour un usage en consultation sur place uniquement, ce qui exclut le prêt à domicile de jeux ou de consoles ainsi qu'un usage à l'extérieur de la bibliothèque.

N'hésitez pas à vous renseigner en amont auprès de la DLP si vous souhaitez bénéficier d'animations Jeux vidéo.

Accès aux jeux vidéo

Nous vous incitons vivement à faire du prêt indirect de jeux et consoles et de gérer ces consultations en *Prêt sur place* si la bibliothèque est informatisée (pour des statistiques).

Aux bibliothèques qui ne sont pas informatisées, nous conseillons de remettre un jeu et une console en échange d'une carte de lecteur.

Nous vous recommandons de mettre en place une charte d'utilisation des jeux vidéo et de la faire signer par chacun des usagers du service (afin de les responsabiliser par rapport au matériel prêté).

Vous pourrez en trouver un exemple page 5.

Nous vous invitons également à remplir une fiche de consultation, qui pourra vous servir pour les réservations de créneaux horaires et pour les statistiques d'activités.

Vous pourrez en trouver un exemple page 6.

Merci de remplir la fiche bilan qui accompagne le pack.

Mode d'emploi

Une fois le jeu choisi, insérez la cartouche à l'arrière de la console (logo du jeu visible) jusqu'à la contraction audible du petit ressort intérieur.

Ouvrez l'écran et allumez la console (bouton *Power* en bas à droite).

Vous pouvez ensuite sélectionner votre activité sur l'écran tactile (écran du bas) à l'aide du stylet (qui est rangé sur la tranche en haut à gauche). L'icône correspondant au jeu choisi est la seconde à partir de la gauche. Puis laissez-vous guider.

Pour éteindre la console ou changer de jeu, appuyez sur le bouton *Home* qui vous ramènera au menu principal. A partir de là, vous pouvez l'éteindre en appuyant de nouveau sur le bouton *Power*.

Nous vous conseillons de vérifier au prêt et au retour le bon fonctionnement de chaque console, en l'allumant systématiquement, ainsi que la présence de la cartouche de jeu et du stylet.

Rechargement des consoles

Le voyant de charge est situé sur la tranche en bas à droite de la console.

Voyants : bleu = utilisation normale ; rouge puis rouge clignotant = besoin d'être rechargé ; orange = en charge ; vert = entièrement rechargée.

Le temps de charge dure environ 3h30.

Merci de ne recharger les consoles que lorsque la batterie est déchargée et de veiller à ne pas les laisser plus que nécessaire en charge.

Sauvegarde des parties

Afin de faciliter la gestion des sauvegardes des usagers sur certains jeux, nous vous conseillons de leur indiquer qu'il ne pourra pas y avoir une sauvegarde par joueur, tout en les encourageant à retenir leur numéro de partie lorsque plusieurs sauvegardes sont possibles.

Choix des jeux

Pour vous aider dans le choix et les recommandations, nous vous invitons à consulter le dossier joint, où vous pourrez retrouver les fiches de tous les jeux vidéo inclus dans le pack, avec notamment les indications PEGI (recommandations d'âge) et le type de jeu.

Ce même dossier pourra être mis à la disposition de vos usagers, de façon à ce qu'ils puissent choisir leur jeu en toute connaissance de cause.

Charte d'utilisation des Jeux vidéo à la bibliothèque de _____

Cette charte a pour objectif de détailler les conditions d'utilisation de l'espace Jeux vidéo de la bibliothèque, ainsi que les règles qui le régissent.

L'accès aux jeux vidéo est réservé aux usagers inscrits à la bibliothèque et soumis à l'acceptation de son règlement intérieur. L'acceptation écrite de la charte d'utilisation des Jeux vidéo est indispensable (ainsi que la signature du responsable légal pour les mineurs).

L'âge minimum requis pour jouer est de 3 ans. Les enfants de moins de sept ans devront être impérativement accompagnés d'un adulte durant toute la durée du jeu.

Les usagers peuvent utiliser ce service en s'inscrivant à des créneaux d'une heure (limités à un par jour et par usager) sur présentation de leur carte d'abonné en cours de validité (ou à défaut une pièce d'identité) afin de se voir remettre la manette et installer le jeu choisi. La réservation peut se faire de façon anticipée ou le jour même. Le joueur inscrit peut inviter des amis sur sa partie.

Les usagers verront leur réservation automatiquement annulée pour tout retard de plus quinze minutes. Les usagers devront autant que possible prévenir la bibliothèque en cas d'impossibilité d'honorer un rendez-vous. En cas d'absences répétées, les inscriptions seront suspendues.

Un catalogue de jeux vous est proposé. Il ne peut être choisi qu'un seul jeu par créneau horaire, sans possibilité d'en changer en cours de consultation. Le choix du jeu sera soumis aux limitations d'âge légal mentionné par le PEGI, ou à la limitation d'âge portée sur le catalogue.

Les usagers sont autorisés à sauvegarder leur progression sur les consoles. Néanmoins, la bibliothèque ne peut être tenue responsable en cas d'effacement de ces données. De même, les usagers sont autorisés à amener leur console portable personnelle pour consulter des jeux de la bibliothèque.

Les séances sont encadrées par un bibliothécaire ; il est le seul habilité à installer les jeux et à effectuer les manipulations sur les consoles en cas de problème technique. Il pourra également mettre fin à la séance en cas de comportement excessif ou de non respect des règles de fonctionnement du service Jeux vidéo.

La détérioration du matériel mis à disposition engage la responsabilité des usagers qui devront remplacer le matériel ou le rembourser au prix de sa valeur marchande.

De manière générale et conformément au règlement intérieur de la bibliothèque, le non-respect de la présente charte ou du règlement intérieur peut conduire à une exclusion temporaire ou définitive du service.

Je, soussigné(e), Nom : _____ Prénom : _____

N° adhérent : _____

déclare avoir pris connaissance du règlement de la bibliothèque et de la Charte d'utilisation des Jeux vidéo et m'engage à les respecter.

Lieu, date, signature :

Signature du représentant légal

(pour les usagers mineurs) :

Consultations

[illegible]

Fiche bilan du pack 3DS bleue

Bibliothèque :

Période d'utilisation des consoles :

Cet emprunt faisait-il parti d'un projet d'animation ?

Compte rendu des activités réalisées

Fréquentation sur toute la période concernée

Quel genre de public ? Apport de nouveaux publics ? Collaborations et partenariats ?

Retombées de cette animation

Avez-vous des remarques, des suggestions à propos de ce pack ?

Si vous avez des photos ou des articles de presse, n'hésitez pas à nous les joindre et à les partager sur Culture41 (www.culture41.fr).